

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Z.I Kalaa Kébira 4060 Sousse

La société EURO CYCLES (S.A) porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 02 mai 2019, a décidé sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves (des résultats reportés) de **810 000 dinars** , et ce par l'émission de **810 000 actions nouvelles** gratuites d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune, à répartir entre les anciens actionnaires à raison **d'une (01) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**.

Suite à cette augmentation, le capital de la société EURO CYCLES S.A passera ainsi de **8 100 000 dinars à 8 910 000 dinars**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2019**.

Cotation en Bourse :

- Les actions anciennes seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **01 juillet 2019**.
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **01 juillet 2019** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leurs créations.
- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **01 juillet 2019**.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **01 juillet 2019**.